

4 Économie

Lutte contre la vie chère

40 % de détaillants ne respectent pas les directives gouvernementales

Innocent M'BADOUA
Libreville / Gabon

La nouvelle mercuriale a été initiée fin septembre 2017, suite à une concertation tripartite gouvernement-secteur privé-société civile. Après plus de 1 600 contrôles effectués depuis le 4 octobre dernier sur le terrain pour le respect de ladite mercuriale, la direction générale de la Concurrence et de la Consommation et les syndicats des détaillants ont tenu hier à faire le point d'étapes.

« **PRÈS** de 60 % des détaillants respectent cette politique sectorielle du gouvernement en matière de lutte contre la vie chère, et nous avons recensé près de 40 % d'opérateurs qui ne

respectent pas les directives sur la mercuriale», a indiqué Emmanuel Eyeghe Nze, directeur général de la Concurrence et de la Consommation. Avant d'ajouter « il ne faut pas, pour autant, s'alarmer sur les 40 % des cas non conformes. Il peut s'agir d'un défaut d'affichage des prix homologués ou d'un dépassement de prix sur un ou deux produits, quand on sait que la liste de la mercuriale porte sur 167 produits différents», a tenu à nuancer le directeur général. Lors des échanges entre les représentants de l'administration et les responsables des syndicats, les deux parties ont décortiqué les facteurs de ces 40 % de cas non conformes, puis identifié les leviers pour les réduire davantage rapidement.



Photo : JOE MANIANGA

Emmanuel Eyeghe Nze, directeur général de la Concurrence et de la Consommation pendant la réunion.

Ainsi, le trop peu de communication entre le sommet des syndicats (qui ont des rapports avec l'administration) et la base de ces mêmes syndicats constitue un frein. Comme l'a relevé Sy Ibrahim, commerçant au quartier Razel (Owendo), « beaucoup des détaillants de proximité ne sont pas syndiqués, et même parmi les syndiqués, très peu ont accès à l'information quant aux directives de l'administration portant

sur les prix. » D'où la nécessité d'innover dans la diffusion de l'information auprès des épiceries des quartiers sous-intégrés. Comme on pourrait l'imaginer, quelques responsables de syndicats comme Mamadou de la Confédération des syndicats du Gabon, ont tenté d'expliquer le non-respect de la mercuriale par des augmentations des prix en amont par les grossistes.

D'autres ont renchéri que des grossistes qui leur cèdent la marchandise à crédit, facturent au-dessus des prix de gros de la mercuriale. Pour une autre catégorie de syndicalistes, il s'agit des dénonciations de mauvaise foi. « Les grossistes sont loyaux », a dit Taleb Mohamed du Collectif des supérettes. Sur ce point, Emmanuel Eyeghe Nze a tenu à confondre les récalcitrants : « les grossistes que j'ai reçus la semaine dernière disent que les détaillants sont responsables. Alors, apportez-moi vos factures d'achat chez les grossistes et l'administration appréciera. » Durant les échanges, le directeur général de la Concurrence et de la consommation s'est voulu

clair : « l'objectif de l'administration n'est pas d'infliger des amendes. L'objectif est de permettre aux consommateurs d'acheter moins cher. Notre rôle est aussi de faire de la pédagogie. » Certes, les deux parties ont admis que des problèmes existent sur la faible marge du paquet de sucre (10 francs), sur certains types de beurres et d'huiles. Mais comme l'a suggéré Taleb Mohamed, les supérettes vont porter cette préoccupation à l'attention du comité technique administration-secteur privé. S'agissant des commerçants de l'intérieur du pays, une réflexion est en cours, notamment sur le prix du sac de riz tiré vers le haut par le fret (coût de transport).

Projet numérique e-Gabon

L'incubateur des start-up pourrait démarrer fin février 2018

I.M'B
Libreville / Gabon

Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie numérique, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a visité mardi dernier, à Libreville, les locaux devant abriter l'incubateur gouvernemental des start-up et évalué, par la même occasion, l'état d'avancement des travaux de ce qui constitue la composante numérique du

projet e-Gabon, financé par la Banque mondiale, à hauteur de 54 millions de dollars USD. Pour une optimisation du fonctionnement de cette future plate-forme d'incubation à la création des entreprises numériques, le gouvernement cherche à attirer des majors, à l'exemple de Total, pour être parties prenantes à cet incubateur. Le ministre d'Etat, Alain-Claude Bilie-By-Nze s'est adonné à l'explication suivante : «



Photo : F.A.

Alain-Claude Bilie-By-Nze et Olivier Godron lors de la visite des locaux du futur incubateur des start-up.

l'incubateur des start-up va fonctionner comme une société d'exploitation avec

des capitaux propres. Bien sûr, l'Etat sera représenté au sein du conseil d'admini-

nistration de l'incubateur par la Société du patrimoine et des infrastructures numériques (SPIN, ndlr). » D'ores et déjà, les autorités se fixent la date de fin février 2018 pour l'ouverture de l'incubateur. « Le directeur général de l'incubateur a été recruté et des missions précises lui ont été assignées », a ajouté le membre du gouvernement. Et celui-ci de préciser : « six mois après le lancement

des activités de l'incubateur, une évaluation sera faite. » En effet, M. Bilie-By-Nze veut voir ce challenge national d'un numérique créateur d'emplois et de richesse démarrer en chapeau de roue. Pour sa part, Gaëtan Bouraga, le directeur général en question, admet que le temps urge. « Nous devons accompagner les promoteurs de start-up de manière à créer une classe d'hommes d'affaires du numérique », a-t-il souligné.

Ecole nationale des eaux et forêts (Enef)

Bientôt une menuiserie ultra-moderne

FA.
Akanda/Gabon

L'ÉCOLE nationale des eaux et forêts (Enef) a reçu, mardi dernier, dans ses locaux situés dans la commune d'Akanda, la visite de l'administrateur des projets de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Polycarpe Masupa Kambale, et du coordonnateur du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (Riffeac),

Claude Kachaka Sudi Kaiko. Cette visite avait pour but d'apprécier l'avancement du projet de construction d'un atelier de menuiserie avec mezzanine à l'Enef. Et aussi ce qui reste à réaliser dans la deuxième phase du projet de réhabilitation de l'école. Cette menuiserie est construite par l'entreprise chinoise Zhengwei technique coopération, sur un financement du Riffeac. Venant en appui au Master en science du bois de l'Enef, elle servira de laboratoire du bois aux étudiants. Elle sera dotée à cet effet d'une salle



Photo : Jean Madouma

Le bâtiment est réalisé à 80%.

informatisée avec bureaux et des machines performantes, afin de mieux former les jeunes de la sous-région à ces métiers d'avenir. « Je suis satisfait car, on tend vers la fin des travaux. Mais c'est l'appréciation de l'Enef qui fera en sorte qu'on puisse attendre une nouvelle phase. Donc, nous sommes venus pour le feed-back », a souli-

gné Claude Kachaka Sudi Kaiko. Même si le montant des financements n'a pas été dévoilé, le coordonnateur a, néanmoins, affirmé que l'Enef a déjà touché la deuxième tranche de la dotation couvrant l'ensemble des travaux. Selon le directeur général de l'Enef, les travaux sont déjà réalisés à plus

de 80%. « Il va donc rester la connexion à l'électricité et à l'eau. La deuxième phase sera l'équipement matériel car, il s'agit d'une menuiserie. (...) Nous souhaitons que l'OIBT, après cette construction, équipe l'atelier avec suffisamment de machines, afin d'appuyer la politique gouvernementale qui s'inscrit dans le plan du Gabon émergent dans son pôle de compétence bois. On peut dire que cette menuiserie va soutenir les nouveaux métiers qui seront exercés dans la zone de Nkok », a expliqué le directeur général de l'Enef, Dr

Bruno Nkoumakali. Pour rappel, l'Enef a été retenue comme étant un pôle d'excellence dans l'industrie du bois à l'échelle sous-régionale. Aussi, en plus du Master bois, l'école offre-t-elle deux cycles de formation. Il s'agit d'un cycle moyen destiné à la formation des agents et adjoints techniques des eaux et forêts. Et un autre cycle supérieur destiné à la formation des ingénieurs des techniques et ingénieurs de conception des eaux et forêts.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 16/11/2017				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	16/11/2017	5 270,46
USD	1,1840	1USD =	554,018	1 USD	573,408	DOW JONES	16/11/2017	23 256,89
CAD	1,5103	1CAD =	434,322	1 CAD	457,652	BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
JPY	133,4500	1JPY =	4,915	100 JPY	511,140	16 Novembre 2017: 61,64		
GBP	0,8991	1GBP =	729,571	1 GBP	761,758			
CHF	1,1675	1CHF =	561,848	100 CHF	58 900,30			
ZAR	17,0212	1ZAR =	38,538	100 ZAR	4 007,45			
MAD	11,1414	1MAD =	58,876	1 MAD	61,22			
CNY	7,8404	1CNY =	83,664	1CNY	86,17			
KES	122,6100	1KES =	5,350	1KES	5,51			

CHANGEMENTS

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>